

Marc Lemay

Député fédéral

Circonscription
Abitibi-Témiscamingue



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Usine de papier AbitibiBowater d'Amos

Marc Lemay prêt à soutenir les projets d'AbitibiBowater d'Amos

Rouyn-Noranda, le 4 novembre 2009 – Dans la foulée des appuis manifestés pour sauver l'usine de papier d'AbitibiBowater d'Amos, le député d'Abitibi-Témiscamingue, **Marc Lemay**, réitère lui aussi son intérêt et son soutien pour la survie de cette entreprise et son projet de production d'énergie à partir de la biomasse.

« C'est en août 2006 que nous avons eu une première rencontre avec les dirigeants de ce qui s'appelait alors Abitibi Consolidated, pour discuter d'un projet de production d'énergie à partir de la biomasse. À ce moment-là, le projet visait surtout à réduire le coût de la facture d'énergie de l'entreprise tout en nettoyant de nombreux sites de l'accumulation de résidus forestiers. Pour rentabiliser le projet, il fallait que le programme fédéral de financement des technologies environnementales soit maintenu, ce sur quoi nous avons veillé. Le programme a été reconduit et est en vigueur jusqu'au 31 mars 2011 » de relater **Marc Lemay**.

« Par la suite, Abitibi Consolidated est devenu AbitibiBowater et la construction d'un incinérateur à déchets a été envisagé. Cet incinérateur, tout en produisant l'énergie nécessaire à l'usine permettrait aux MRC de la région de résoudre une importante partie du problème des déchets domestiques. Ce sont toujours deux excellentes raisons pour soutenir le projet. Mais voilà que s'ajoute maintenant la survie de l'entreprise, le maintien d'emplois de qualité et le bien-être économique d'une population » de souligner le député d'Abitibi-Témiscamingue.

« Alors, que l'avenir de l'usine Bowater d'Amos passe par la production d'énergie à base de biomasse ou par la construction d'un incinérateur, j'appuie la démarche avec d'autant plus d'intérêt que sauver cette usine est de première nécessité pour la vitalité d'Amos-région. Dès que l'entreprise voudra aller de l'avant dans la production d'énergie renouvelable, elle devra soumettre une demande dans le programme de financement des technologies environnementales, volet ÉcoÉnergie pour l'électricité renouvelable d'Industries Canada et je serai là pour aider le projet à cheminer et à se concrétiser » d'affirmer **Marc Lemay**.

- 30 -